Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8370599
Centre d'intérêt: 260

Fontaine, Louis-Marie.

Intégration des clientèles en difficulté dans une polyvalente / Louis-Marie Fontaine, chercheur ; Yves Archambault, responsable du projet . -- Saint-Jérôme : Commission scolaire Saint-Jérôme, 1981.
93 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: Projet-pilote TA #13, rapport final 1980-1981.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enfant inadapté *Trouble d'apprentissage *Déficient mental *Intégration scolaire *Adaptation scolaire *Intégration sociale *Questionnaire *Secondaire (Niveau)

Le projet a pour objectif de faciliter l'intégration sociale d'élèves en difficulté, au niveau secondaire, par l'intervention de deux techniciennes en éducation spécialisée. Cette intervention comprend cinq volets: 1. l'encadrement des temps et des lieux non-structurés; 2. l'appui aux élèves qui ont changé de secteur et aux enseignants qui les reçoivent; 3. l'appui aux étudiants et aux enseignants des groupes de déviations multiples; 4. l'accueil des nouveaux étudiants en cours d'année; 5. la mise sur pied d'un programme de sensibilisation à la marginalité.

L'intervention s'est poursuivie pour une seconde année, en 1980-1981, à la Polyvalente Louis-Joseph-Dumais (commission scolaire Saint-Jérôme). Elle touche plus précisément 258 élèves du secteur de l'adaptation scolaire: troubles graves d'apprentissage, déficience intellectuelle légère, déviations multiples. Le document décrit le modèle d'intervention et d'organisation retenue de même que l'évaluation qui en a été faite (entrevues avec les divers types d'intervenants; utilisation d'une échelle d'attitudes auprès de 48 enseignants concernés).

Les témoignages tirés des entrevues ont été synthétisés à l'intérieur d'un document audiovisuel qui décrit en détail toute l'expérimentation. Par ailleurs, les résultats de l'administration de l'échelle d'attitudes indiquent que les enseignants manifestent une attitude générale favorable à l'intégration des enfants en difficulté.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 06!
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire Saint-Jérôme
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: ar

FEUILLE SYNTHESE DE PRESENTATION DU RAPPORT

PERIODE COUVERTE PAR L'EXPERIMENTATION
1980-1981

Commission scolaire: St-Jérôme

Région administrative: 6 nord

Secteur: Laval-Laurentides Groupe âge: 13 à 17 ans

Nombre d'élèves impliqués dans le projet: Toute la clientèle scolaire est touchée par ce projet mais une trentaine d'étudiants sont davantage concernés.

Titre du projet: Intégration des clientèles en difficulté dans une polyvalente.

Responsable du projet: Nom: Yves Archambault

Fonction: Directeur

Téléphone: (514) 436-1858

Chercheur attitré: Nom: Louis-Marie Fontaine

Fonction: Docimologue-consultant

Téléphone: (514) 473-0241

Objectifs du projet (résumé): Evaluer l'impact des interventions de deux techniciennes en éducation spécialisée au niveau de l'intégration sociale des étudiants en difficulté.

Description sommaire de l'expérimentation réalisée jusqu'à ce jour: *Pour évaluer l'impact au niveau des cinq volets définis dans ce projet, nous avons utilisé comme moyens d'évaluation l'entrevue et une échelle d'attitudes. Les témoignages tirés des entrevues ont été synthétisés à l'intérieur d'un document audio-visuel qui décrit en détail toute l'expérimentation. L'échelle d'attitudes a été administrée vers le mois d'avril aux enseignants de l'école. Les résultats indiquent une attitude générale favorable à l'intégration des enfants en difficulté.*

Montant total de la subvention autorisée pour l'année 1980-81: $_____

L'INTEGRATION DES CLIENTELES EN DIFFICULTE DANS UNE POLYVALENTE

(Rapport final)

Août 1981

Polyvalente Louis-Joseph-Dumais
St-Jérôme

TABLE DES MATIERES

		Pages
1.	Titre du projet	5
2.	Commission scolaire	5
3.	Membres de l'Equipe de recherche	5
4.	Plan de la recherche	6
4.1	Modèle d'organisation des Services éducatifs expérimenté dans la réalisation du projet	6
a)	Identification des difficultés des élèves concernés par ce projet	6
b)		
c)	Groupe-âge - sexe	6
d)	Localisation des enfants	6
e)	Organisation humaine de l'Ecole	7
i)	Clientèle étudiante	7
ii)	Personnel enseignant	7
iii)	Organisation physique de l'école	8
f)	Nombre d'intervenants, fonctions, fréquences de leurs interventions	8
g)	Assiette-horaire	10
h)	Facteurs géographiques	11
i)	Ententes de services avec le Ministère des Affaires sociales	12
4.2	Les objectifs de la recherche	13
4.3	Les hypothèses posées	14
4.4	Elaboration du modèle d'intervention	15
1)	Les catégories de clientèle	15

		Pages
2)	L'encadrement	16
	a1) Titulariat	16
	a2) Fonctionnement	16
	b) Un nombre réduit de professeurs	16
	c) Le travail des deux techniciennes en éducation spécialisée	17
3)	L'organisation pédagogique	17
4.5	Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation	26
	a) Moyens d'évaluation	26
	b) Méthode d'analyse	29
	c) Présentation des résultats	30
	i) Synthèse des entrevues	30
	ii) Résultats obtenus à l'échelle d'attitudes	30
	iii) Résultats obtenus au niveau de la partie sur le système en cascade de COPEX	34
5.	Impact social	36
5.1	Mesures prises pour informer	36
5.2	Attitudes	37
6.	Recommandation	37
7.	Bibliographie	37
8.	Sommaire du projet	37
9.	Budget	38
9.1	Coût autorisé par le Ministère	38
9.2	Coûts réels avec détail des dépenses	38

		Pages
a)	Dépenses encourues par la Commission scolaire	38
b)	Dépenses effectuées en vertu des sommes autorisées par le M.E.Q.	38
10.	Identification	38
11.	Résolution du Conseil des commissaires de la Commission scolaire	39
	Annexe "A"	40
	Annexe "B-1"	51
	Annexe "B-2"	53
	Annexe "B-3"	55
	Annexe "B-4"	57
	Annexe "B-5"	70
	Annexe "C"	73
	Annexe "D"	82
	Annexe "E"	84

1. TITRE DU PROJET

Intégration des clientèles en difficulté dans une polyvalente.

2. COMMISSION SCOLAIRE

Commission scolaire de St-Jérôme

Polyvalente Louis-Joseph-Dumais
600 - 36e Avenue,
Ville de St-Antoine, Qué.
J7Z 5W2

3. MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE

NOMS	FONCTIONS	RESPONSABILITES
Archambault, Yves	Directeur	Responsable de la recherche
Gaudet, France	Technicienne en éducation spécialisée	Technicienne en éducation spécialisée
Meilleur, Francine	Technicienne en éducation spécialisée	Technicienne en éducation spécialisée
Fontaine, Louis-Marie	Docimologue-consultant	Chercheur
Bolduc, Céline	Psychologue	Animatrice des entrevues
Néron, Jean	Conseiller en moyens et techniques d'enseignement	Responsable de la réalisation du vidéo

4. PLAN DE LA RECHERCHE

4.1 Modèle d'organisation des Services Educatifs expérimenté dans la réalisation du projet

a) b) Identification des difficultés des élèves concernés par ce projet

Adaptation scolaire 258 étudiants

- troubles graves d'apprentissage 111 étudiants
- déficience intellectuelle légère 71 étudiants
- perturbés affectifs graves 56 étudiants
- déviations multiples 20 étudiants

Parmi les troubles graves d'apprentissage, on retrouve un demi-voyant, un aphasique et un demi-sourd.

Parmi les étudiants de déviations multiples, on retrouve un demi-sourd et trois troubles moteurs.

N.B.: Les détails concernant les difficultés des étudiants concernés par ce projet apparaissent à l'annexe "A" sous forme de bilan fonctionnel.

c) Groupe-âge - sexe

Les 202 étudiants en adaptation scolaire dans les classes spéciales se répartissent comme suit:

4 groupes totalisant 62 étudiants qui ont 13 ans;
16 filles, 46 garçons

4 groupes totalisant 60 étudiants qui ont 14 ans;
15 filles, 45 garçons

2 groupes totalisant 40 étudiants qui ont 15 ans;
15 filles, 25 garçons

1 groupe totalisant 20 étudiants qui ont 16 ans;
2 filles, 18 garçons

1 groupe totalisant 20 étudiants qui ont 17 ans;
4 filles, 16 garçons

d) Localisation des enfants

Les 202 étudiants du secteur d'adaptation scolaire sont en classe spéciale dans l'école régulière avec une participation aux activités générales de l'école.

Les 56 étudiants dits mésadaptés socio-affectifs relèvent du Centre d'accueil Godefroy-Laviolette et leur scolarisation dépend directement de la Polyvalente Dumais à la suite d'une entente MAS-MEQ. Ces étudiants sont intégrés selon divers modèles:

- une trentaine environ en classe régulière dans les écoles de St-Jérôme
- une vingtaine reçoivent leurs cours au Centre ou dans des foyers d'accueil

On compte aussi à la polyvalente environ 100 autres étudiants provenant des classes d'adaptation scolaire et qui sont cette année au secteur régulier et y reçoivent l'enseignement régulier.

e) Organisation humaine de l'école au 30 septembre 1980

i) Clientèle étudiante

La clientèle de la polyvalente se répartit dans quatre secteurs différents:

- adaptation scolaire	258 étudiants
- professionnel secondaire court	342 étudiants
- professionnel secondaire long	205 étudiants
- commerce et secrétariat	268 étudiants
T O T A L	1 073 étudiants

Pour les trois secteurs professionnel secondaire court, professionnel secondaire long, commerce et secrétariat, on retrouve 815 étudiants:

- en secondaire II	75 étudiants
- en secondaire III	149 étudiants
- en secondaire IV	266 étudiants
- en secondaire V	325 étudiants

ii) Personnel enseignant

en adaptation scolaire	29 enseignants
au professionnel secondaire court	36 enseignants
au professionnel secondaire long	19 enseignants
au commerce et secrétariat	20 enseignants
en information scolaire	1 enseignant
T O T A L	105 enseignants

iii) Organisation physique de l'école

L'école comprend:

- 73 locaux de classe (académique et atelier)
- 3 gymnases
- 1 piscine
- 1 aréna
- 1 bibliothèque
- 1 cafétéria

Pour les classes d'adaptation scolaire, on compte:

- 16 locaux académiques
- 8 locaux d'ateliers

6) Nombre d'intervenants, fonctions, fréquences de leurs interventions

INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCES D'INTERVENTION
Agent de réadaptation (1)	- Counselling auprès des professeurs - Observation - Rencontres individuelles d'étudiants	20 heures/semaine
Travailleur social	- Counselling auprès des professeurs et des parents - Rencontres individuelles d'étudiants - Travail auprès des parents	2 jours/semaine
Animateur de pastorale (1)	- Rencontre de groupe - Rencontre individuelle - Counselling auprès des professeurs et des parents	20 heures/semaine

INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCES D'INTERVENTION
Conseiller d'orientation (1)	- Rencontre de groupe - Rencontre individuelle - Counselling auprès des professeurs et des parents - "testing"	20 heures/semaine
Technicienne en éducation spécialisée (2)	- Rencontre de groupe - Rencontre individuelle - Counselling auprès des professeurs et des parents	70 heures/semaine

L'annexe "B" présente la synthèse des activités menées depuis septembre 1980 à décembre 1980 par les différents intervenants notamment

"B-1" - L'agent de réadaptation
"B-2" - L'animateur de pastorale
"B-3" - Le conseiller d'orientation
"B-4" - Les deux techniciennes en éducation spécialisée

N.B.: Pour les techniciennes en éducation spécialisée, cette synthèse couvre la période allant de septembre 1980 à juin 1981.

Liens fonctionnels entre les intervenants

L'intervenant-clé de l'école demeure l'enseignant. Toute intervention de la direction ou du professionnel non-enseignant vise à appuyer le travail de l'enseignant et non à le remplacer.

En respectant la spécificité de l'intervention professionnelle et les priorités d'action définies, les professionnels sont appelés, en équipe multidisciplinaire, en mini-équipe ou individuellement, à intervenir en counselling auprès des enseignants, en "team" avec les enseignants ou en collaboration avec eux, auprès de la clientèle.

Le diagramme suivant tente d'illustrer les liens fonctionnels entre les intervenants.

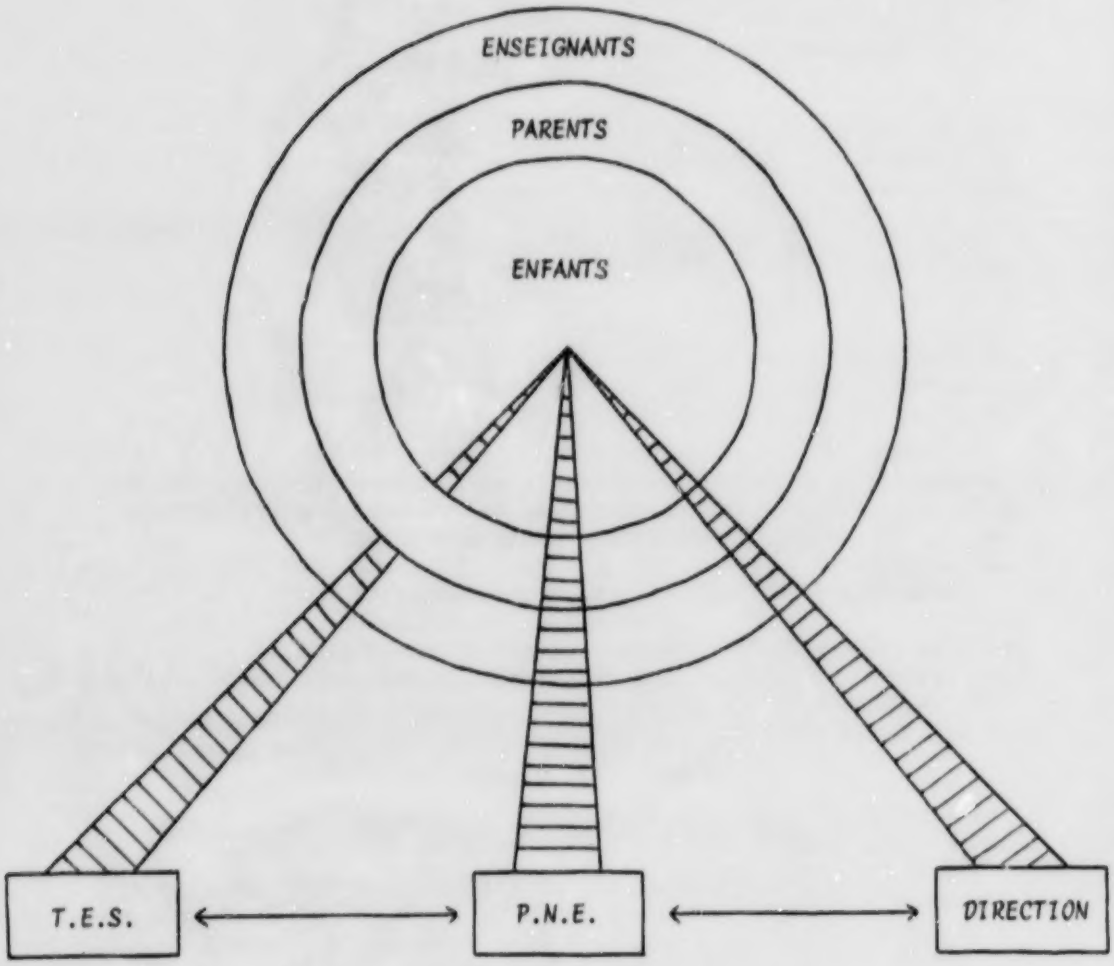

g) Assiette-horaire

cf. 4.4

h) Facteurs géographiques

Pour couvrir cet aspect, nous avons cru opportun de présenter le texte suivant qui, en plus de décrire les facteurs géographiques, fait une brève analyse des aspects socio-économiques de la clientèle de la Polyvalente Louis-Joseph-Dumais.

La polyvalente Louis-Joseph-Dumais assume la responsabilité d'éducation pour l'ensemble des étudiants en difficulté de comportement et d'apprentissage du territoire de la Commission scolaire St-Jérôme, à l'exception des étudiants souffrant de déficience intellectuelle moyenne et d'un groupe de 20 étudiants mésadaptés socio-affectifs.

Le territoire de la Commission scolaire St-Jérôme englobe les secteurs compris dans un rayon d'environ dix (10) milles par rapport au Centre-ville de St-Jérôme.

Trois (3) municipalités forment le noyau central du territoire soit Lafontaine, St-Antoine et St-Jérôme. La partie rurale desservie par la commission scolaire regroupe les villages suivants: Mirabel (St-Janvier, Ste-Monique), Ste-Sophie de Lacorne, New Glasgow, St-Hippolyte, Bellefeuille, St-Canut et St-Colomban.

La clientèle de la polyvalente regroupe donc la clientèle-risque de la Commission scolaire St-Jérôme, soit 258 étudiants en adaptation et 342 étudiants au professionnel secondaire court, pour un total de 610 étudiants.

Lors du dernier recensement scolaire, la Commission scolaire St-Jérôme a procédé à une étude socio-économique de la population qu'elle dessert. Un indice de défavorisation a été calculé pour chaque périmètre scolaire des écoles primaires. Vous trouverez, en annexe "C", un bref document relatif à cette étude.

La polyvalente Louis-Joseph-Dumais étant une école secondaire, elle offre ses services aux étudiants de l'ensemble du territoire de la commission. Nous avons procédé à l'étude de notre clientèle afin d'évaluer le nombre d'étudiants provenant des différents périmètres scolaires. Il nous importait, pour les présentes, de connaître la proportion de notre clientèle pouvant pro-

venir d'un périmètre où la défavorisation était marquante, c'est-à-dire, supérieure à l'indice 1,16. Voici ces résultats:

Secteur	Nombre d'étudiants provenant d'un périmètre dont l'indice de défavorisation est supérieur à 1,16	% de la clientèle du secteur
Adaptation scolaire	81 étudiants	40%
Professionnel secondaire court	100 étudiants	30%
Professionnel secondaire long	52 étudiants	26%
Commerce et secrétariat	71 étudiants	27%

Globalement, 304 étudiants de la polyvalente Louis-Joseph-Dumais, soit 30% de la clientèle totale, proviennent d'un milieu socio-économique défavorisé.

N.B.: Pour les besoins des présentes, nous avons exclu les 56 étudiants du Centre Godefroy-Laviolette à cause du renouvellement continu (turnover) de cette clientèle. Au moment du calcul, 40% des 56 étudiants provenait d'un milieu défavorisé.

i) Ententes de services avec le Ministère des Affaires sociales

On distingue deux types d'entente:

1) une entente dans laquelle on reçoit des services
2) une entente dans laquelle on donne des services

Dans le premier type, les services que l'on reçoit sont ceux d'une infirmière à raison de 3 jours/semaine et d'un travailleur social à 2 jours/semaine. Compte tenu de la nature de la clientèle, ces services sont nettement insuffisants. Plusieurs représentations ont été faites pour obtenir plus de services mais en vain.

Dans le second type, les services que l'on donne, il s'agit d'une entente avec le Centre Godefroy-Laviolette (centre d'accueil pour M.S.A.) en vertu de laquelle l'École assume les services d'enseignement avec, aussi, une collaboration au niveau des services de consultation. Tout va bien de ce côté.

4.2 Les objectifs de la recherche

Objectif général

Evaluer l'impact des interventions de deux techniciennes en éducation spécialisée au niveau de l'intégration sociale des étudiants en difficulté.

Opérationnalisation de cet objectif

1er volet: L'encadrement des temps et des lieux non-structurés

1) Choisir et planifier un programme d'activités pour les périodes de détente et de dîner.

2) Appliquer ce programme

3) Evaluer l'impact de ce programme en recueillant les témoignages des groupes suivants: parents, étudiants, concierges et surveillants, enseignants, professionnels et direction.

2e volet: Appui aux étudiants qui ont changé de secteur et aux enseignants qui reçoivent ces étudiants

Rencontrer régulièrement les étudiants qui font le passage d'un secteur à un autre secteur (ex.: D.M. - S.A.S.) ainsi que les enseignants qui reçoivent ces étudiants.

3e volet: Appui aux étudiants et aux enseignants des groupes de déviations multiples

Aider les étudiants et les enseignants lors de la désorganisation d'un étudiant en état de crise.

4e volet: Accueil des nouveaux étudiants en cours d'année

Après que les opérations techniques d'inscription ont été réalisées, on remet aux techniciennes en éducation spécialisée le nom de l'étudiant. Celles-ci le rencontrent, lui font visiter l'école, le présentent aux étudiants de son secteur, l'intègrent s'il le désire dans leurs groupes d'activités, s'en préoccupent pendant le temps nécessaire à son intégration à l'école.

5e volet: Programme de sensibilisation à la marginalité

1) Planifier un programme d'activités visant à sensibiliser les groupes dits réguliers aux problèmes des gens qui sont considérés marginaux dans la société et ce, dans le but de modifier les attitudes des étudiants vis-à-vis des étudiants en difficulté.

2) Appliquer ce programme

3) Mesurer, à la fin du programme, l'attitude des étudiants face à l'intégration des étudiants en difficulté. L'instrument utilisé sera le même que celui utilisé l'année dernière. (*)

4.3 Les hypothèses posées

a) L'éducateur spécialisé travaillant en complémentarité à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire et ayant un rôle spécifique peut, par sa présence fréquente et stable auprès de l'enfant, apporter une aide favorable au développement affectif, social et culturel de ce dernier.

(*) Nous n'avons pas réalisé ce point pour des raisons qui seront présentées plus loin à la section 4.5 Nous avons toutefois administré l'échelle d'attitudes aux enseignants de l'école.

b) Par son rôle de personne-ressource, stable et significative, l'éducateur peut, en complémentarité avec le professeur, aider l'enfant à une meilleure intégration au niveau du groupe et au niveau de l'école.

c) Par son appui à l'enseignant et à l'étudiant, l'éducateur spécialisé peut favoriser l'intégration plus rapide des étudiants en difficulté à des groupes réguliers.

d) Par la mise en place d'un programme d'activités, l'éducateur spécialisé, en complémentarité avec le personnel de l'école, peut augmenter le niveau d'acceptation (tolérance) de la clientèle de l'école en regard des élèves en difficulté.

4.4 Elaboration du modèle d'intervention

Avant de décrire le modèle d'intervention, voici quelques observations sur les trois sujets suivants:

1) Les catégories de clientèle
2) L'encadrement
3) L'organisation pédagogique

1) Les catégories de clientèle

On y distingue trois groupes pour lesquels des services distincts sont offerts:

a) Il y a d'abord le groupe composé des débiles légers (D.L.) et des étudiants présentant des troubles graves d'apprentissage (T.G.A.)

b) Puis, les étudiants présentant des déviations multiples (D.M.)

c) Enfin, le groupe composé d'environ une soixantaine d'étudiants identifiés perturbés affectifs graves (P.A.G.) (cf. caractéristiques en 4.1d))

2) L'encadrement

L'encadrement se fait selon trois formules:

a) titulariat
b) nombre réduit de professeurs
c) travail des deux T.E.S.

a1) Titulariat

- le titulariat est assumé par le professeur que les étudiants voient le plus souvent;
- c'est une structure privilégiée qui fait qu'un enseignant est responsable d'un certain nombre d'étudiants à tous les points de vue;
- le titulariat est une formule qui assure la stabilité émotive;
- le titulariat est une formule qui développe le sens de l'appartenance.

a2) Fonctionnement

- dans les groupes déviations multiples (D.M.), débiles légers et troubles graves d'apprentissage (1er cycle) (D.L. & T.G.A.) ainsi que les perturbés affectifs graves (P.A.G.), le titulaire est l'enseignant de l'académique.
- dans les groupes débiles légers et troubles graves d'apprentissage (2e cycle) (D.L. & T.G.A.), le titulaire est l'enseignant de l'atelier.

b) Un nombre réduit de professeurs

- Les groupes débiles légers et troubles graves d'apprentissage (1er cycle) (D.L. et T.G.A.) n'ont que quatre professeurs:

  1 pour l'académique
  1 pour l'éducation physique
  1 pour les arts
  1 ou 2 pour les ateliers

. Les groupes déviations multiples (D.M.) n'ont que trois professeurs:

1 pour l'académique et l'aspect socialisation
1 pour l'éducation physique
1 pour l'atelier

. Les groupes perturbés affectifs graves (P.A.G.) n'ont qu'un professeur et demi qui assument le tout

. Les groupes débiles légers et troubles graves d'apprentissage (2e cycle) (D.L. & T.G.A.) n'ont que quatre professeurs:

1 pour l'académique
1 pour l'éducation physique
2 pour les ateliers

c) Le travail des deux techniciennes en éducation spécialisée

(cf. la description est fournie en annexe "B-4")

3) L'organisation pédagogique

La description de l'organisation pédagogique sera fournie en fonction des groupes d'étudiants et portera sur les aspects suivants:

a) classement
b) l'objectif premier
c) programmes
d) approche
e) mesures de rééducation
f) locaux
g) assiette-horaire

Voici maintenant pour chacun des groupes d'étudiants désignés précédemment la description des modèles d'intervention.

Déviations multiples (D.M.)

a) Le classement

Le classement se fait à partir des acquis, des besoins et des impératifs du marché du travail.

b) L'objectif premier

L'objectif premier de ces classes, c'est d'apprendre à l'enfant à se socialiser et à se débrouiller dans la vie.

c) Les programmes

Actuellement, les programmes sont orientés en fonction du marché du travail et des besoins sociaux.

Dans un des groupes, on fait l'acquisition de connaissances en français et en mathématiques car il y a des possibilités d'en intégrer un certain nombre dans les groupes troubles graves d'apprentissage (T.G.A.) ou encore au professionnel secondaire court (P.S.C.)

Dans un autre groupe, les programmes sont axés sur l'acquisition de notions académiques par une approche pratico-pratique (thèmes)

Dans un troisième groupe, c'est au niveau de l'organisation spatio-temporelle, de la motricité "grossière", du sens de l'acceptation et de l'autonomie fonctionnelle que l'on travaille.

d) L'approche

L'approche est:

- partiellement traditionnelle
- visuelle
- tactile
- globale (sociale, etc.)
- thématique

e) Les mesures de rééducation

Les enseignants travaillent l'aspect pédagogique et les techniciennes en éducation spécialisée travaillent surtout l'aspect social. (cf. description du travail des T.E.S.)

f) Les locaux

Les locaux sont regroupés à cause des difficultés spatio-temporelles et pour développer le sens de l'appartenance. On retrouve donc trois classes contigües avec un local d'activités (en face), un atelier et des plateaux d'éducation physique.

g) L'assiette-horaire

5 périodes d'éducation physique
10 périodes d'activités de motricité
5 périodes d'activités socialisantes
10 périodes d'activités académiques

30 périodes A U T O T A L

Perturbés affectifs graves (P.A.G.)

a) Le classement

Le classement se fait à partir de l'endroit où ils sont placés par le Directeur de la Protection de la Jeunesse. C'est soit en foyer de dépannage, soit au Centre.

b) L'objectif premier

L'objectif premier est d'assurer une transition la plus stable possible d'une école normale à une autre.

c) Les programmes

Les programmes sont établis en fonction de chaque enfant. Certains programmes sont vus

de façon individuelle. Les enfants qui sont intégrés à l'école régulière voient les programmes de l'école.

d) L'approche

. très spécifique à ce groupe d'enfants car ce sont des cas de placement par le Directeur de la Protection de la Jeunesse

. très cordiale et humaine

e) . Les mesures de rééducation

Les mesures de rééducation sont assumées par le Centre et misent beaucoup sur la relation personnelle avec le titulaire responsable.

f) Les locaux

Les quatre groupes sont intégrés dans deux bâtisses.

g) L'assiette-horaire

Il y a trente périodes/semaine dans lesquelles on assure des acquisitions de base en français et en mathématiques et où on développe la motricité dans le domaine où l'enfant est le plus à l'aise.

Débiles légers et troubles graves d'apprentissage (D.L. & T.G.A.) intégrés dans un même groupe

ORGANISATION DE CYCLES

1er cycle:	Secondaire I	1 groupe
	Secondaire II	3 groupes
OBJECTIF VISE:	Récupération académique	
2e cycle:	Secondaire III	2 groupes
	Secondaire IV	1 groupe
	Secondaire V	1 groupe
OBJECTIF VISE:	Préparation immédiate au marché du travail	

a) Le classement (groupes homogènes)

Au premier cycle, en secondaire I

sur le plan académique, on se base sur l'évaluation provenant du primaire et sur des tests d'acquisition de connaissances.

pour l'éducation physique et les ateliers, on se base sur l'évaluation fournie d'après les observations du primaire.

Au premier cycle, en secondaire II

sur le plan académique, on se base sur les tests-maison

pour l'éducation physique et les ateliers, on se base sur les observations fournies par les professeurs

Au deuxième cycle

sur le plan académique, on se base sur les tests-maison et les attentes des enseignants

pour l'éducation physique et les ateliers, on se base sur les informations fournies.

b) L'objectif premier

L'objectif premier, c'est de leur assurer une intégration la plus totale à un milieu scolaire et social le plus naturel possible.

c) Les programmes

Au premier cycle

Les programmes visent

1) à fournir certaines bases qu'ils n'ont pas en français et en mathématiques

2) à assurer une culture générale en géographie, en sciences, en religion et en anglais

3) à développer leur motricité par les activités en arts, en éducation physique et en ateliers.

Anglais (1 période)

. par l'image
. basé sur la compréhension des mots et leur utilité

Arts (2 périodes)

Peinture aux doigts, à la ficelle, à l'éponge, dessin à la plume, gouache

Géographie (1 période)

. orientation spatiale
. saisons
. classe, école, ville, région, province

Education physique (4 périodes)

. sports de contact
. sports individuels

Relaxation (1 période)

. apprendre à se détendre
. importance du bien-être physique

Mathématiques (6 périodes)

. opérations simples
. fractions de base
. système international

Sciences naturelles (1 période)

La connaissance et le respect de l'environnement

Français (5 périodes)

Dans deux groupes qui ont environ 3 ans de retard, on voit:

. l'alphabet
. la représentation visuelle
. la lecture syllabique
. le genre et le nombre

Dans trois groupes, on voit:

. les noms
. la nature et les fonctions
. la lecture
. la compréhension de la lecture

Ateliers (8 ou 9 périodes)

Les objectifs visés sont:
. connaître ses habiletés
. comprendre et maîtriser le matériel
. s'informer sur les techniques
. se sécuriser
. se valoriser
. réussir des choses

Les moyens pour atteindre ces objectifs:

filles . la couture, l'alimentation, l'artisanat, l'horticulture

garçons . le bois, l'électricité, la soudure

Au deuxième cycle

Les programmes du deuxième cycle sont organisés en fonction du marché du travail. On compte 21 périodes de motricité et 9 périodes d'académique.

Anglais (1 période)

. oral et visuel
. thèmes - transports
- ateliers
- sports

Mathématiques (3 périodes)

Thèmes: chèques, baux, caisses et banques, paye, salaire, économie, etc.

Français (3 périodes)

Thèmes: automobile, transport, plomberie, bois, art de compter, chauffage, téléphone, vêtements, etc.

Ateliers et stages industriels (18 périodes)

filles . alimentation
. couture
. autres tâches connexes

garçons . bois pour tous
. choix entre électricité et soudure

d) L'approche

Pour les plus jeunes

. présence du titulaire pour au moins les 2/3 du temps afin d'assurer l'équilibre entre le social et l'individuel.

Pour les plus vieux

. en atelier, les groupes les plus avancés fonctionnent par équipe et le professeur essaie de faire développer le sens des responsabilités et le goût du travail bien fait.

. une journée/semaine durant toute l'année est consacrée au stage

. on tend, en atelier, à former non pas des spécialistes mais plutôt à fournir une série d'habiletés fondamentales.

e) Les mesures de rééducation

. Les enseignants interviennent sur le plan académique.

. En atelier, l'étudiant est invité à reprendre un travail mal fait.

f) Les locaux

Les ateliers, pour ce type d'étudiants, sont situés dans la partie de l'école réservée aux ateliers.

Les locaux pour l'académique sont dans un secteur particulier mais voisinent les locaux des trois autres secteurs de l'école.

g) L'assiette-horaire

(cf. les programmes, partie c))

Troubles graves d'apprentissage (T.G.A.) intégrés au professionnel secondaire court (P.S.C.)

(Il y a quatre groupes, c'est un service nouveau offert dans le cadre de la politique du M.E.Q. concernant l'intégration des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage)

a) Le classement

Il s'agit d'étudiants qui ont presque rattrapé les retards ou venant du secondaire avec environ deux ans de retard dans une matière.

b) L'objectif premier

L'objectif premier, c'est de récupérer les retards afin de les intégrer au secteur régulier qu'est le professionnel secondaire court (P.S.C.)

c) Les programmes

Les programmes visent à faire les récupérations du primaire, ensuite faire le programme du professionnel secondaire court 2 (P.S.C.2) et enfin entrer en professionnel secondaire court 3 (P.S.C.3). Cependant, une période de 2 ans maximum est prévue pour couvrir ces programmes.

d) L'approche

C'est une approche plutôt traditionnelle.

e) Les locaux

Les locaux sont organisés comme ceux des groupes débiles légers et troubles graves d'apprentissage (D.L. & T.G.A.)

6) L'assiette-horaire (cf. annexe "D")

On compte trente périodes réparties comme suit:

Secondaire I

- éducation physique	4 périodes
- ateliers	7 périodes
- français	7 périodes
- anglais	3 périodes
- mathématiques	7 périodes
- religion	2 périodes

Secondaire II

- éducation physique	2 périodes
- ateliers	8 périodes
- religion	2 périodes
- français	8 périodes
- anglais	3 périodes
- mathématiques	7 périodes

4.5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation

a) Moyens d'évaluation

Pour réaliser l'évaluation des cinq volets de ce projet, deux moyens ont été retenus:

- l'entrevue
- l'échelle d'attitude

N.B.: Une bande magnétoscopique vient appuyer ces deux moyens

L'entrevue a servi à couvrir le travail des techniciennes en éducation spécialisée

1) au niveau de l'encadrement des temps et des lieux non-structurés

2) auprès des étudiants qui ont fait le passage d'un secteur à un autre secteur ainsi qu'auprès des enseignants qui ont reçu ces étudiants

3) auprès des étudiants et des enseignants des groupes déviations multiples (D.M.) lors de la désorganisation d'un étudiant en état de crise

4) au moment de l'accueil des nouveaux étudiants en cours d'année.

L'échelle d'attitudes sera utilisée pour évaluer l'impact du programme de sensibilisation à la marginalité qui a été offert à toute la clientèle régulière par les deux techniciennes en éducation spécialisée.

L'entrevue

L'année dernière, nous avions utilisé l'entrevue et nous avons cru, étant donné la nature de ce projet, que c'est encore le moyen le plus approprié dans ce genre d'évaluation.

Nous avons donc de nouveau rencontré les étudiants concernés par ce projet, les enseignants, les parents, les concierges, les surveillants, les professionnels non-enseignants et les membres de la direction.

Les témoignages recueillis nous ont permis de vérifier l'impact du rôle des techniciennes en éducation spécialisée en cette deuxième année d'expérimentation.

Alors qu'à la première année, on s'intéressait avant tout à la définition du rôle des techniciennes en éducation spécialisée et à l'impact de leur arrivée dans l'équipe-école, nous nous sommes attardés cette année à évaluer la perception du milieu quant à leur utilité dans le modèle d'intervention de l'école. Bien que cet aspect a été discuté l'an dernier au moment des entrevues, nous estimons qu'une année de plus aura permis à tous de mieux connaître le rôle de cette nouvelle ressource et de là, d'être en mesure de mieux juger son importance pour le milieu.

Rappelons enfin que les objectifs de cette deuxième année étaient à peu de chose près les mêmes que ceux de l'année dernière mais il convient de souligner que l'esprit dans lequel ils ont été poursuivis a été revu. En effet, l'objectif, qui était de travailler à l'intégration des enfants en difficulté est demeuré mais, cette année, on a tenté de favoriser davantage la participation des étudiants à la réalisation de cet objectif.

L'échelle d'attitudes

Le programme de sensibilisation à la marginalité avait pour but, rappelons-le, d'améliorer l'attitude des étudiants du secteur régulier à l'égard des étudiants en difficulté. Pour évaluer l'impact de ce programme, nous avions l'année dernière élaboré un instrument de mesure, notamment une échelle d'attitudes (voir annexe "E").

C'est par un schéma expérimental de type "pré-test, post-test" que nous avions tenté d'évaluer le changement produit à la suite de l'application du-dit programme.

Les résultats alors obtenus [1] ne nous avaient pas démontré avec évidence qu'il s'était produit des changements importants dans l'attitude des étudiants à l'égard de l'intégration des étudiants en difficulté. Avec une attitude déjà très favorable observée au prétest, il était assez prévisible qu'on ne pourrait obtenir une augmentation positive importante au posttest.

Après analyse et discussions quant à la pertinence de reprendre de nouveau la même étude, nous avons convenu de nous adresser aux enseignants de l'école afin de vérifier l'attitude de ces derniers face au même sujet, soit l'intégration des élèves en difficulté. Les résultats à l'échelle d'attitudes sont présentés à la section 4.5c.

La bande magnétoscopique

Les membres de cette équipe croient que c'est par l'observation du vécu quotidien des deux techniciennes en éducation spécialisée dans l'école qu'il est possible d'évaluer la véritable portée d'un tel projet. L'année dernière, nous avons donc produit une bande magnétoscopique qui tentait de faire voir le type de travail réalisé par les techniciennes en éducation spécialisée dans l'école et de dégager l'attitude du milieu face à ce travail.

---

(1) Rapport final, août 1980

Le temps et les moyens techniques dont nous disposions à cette époque ont malheureusement limité la qualité de cette production. Néanmoins, les commentaires que nous avons recueillis des différents groupes qui ont assisté au visionnement de ce document nous ont incités à poursuivre cette année cette démarche.

Le vidéo de l'année dernière présentait avant tout une partie des témoignages des groupes rencontrés en entrevue. Cette année, nous avons voulu en faire un document d'information plus complet dans lequel on retrouve:

- une description détaillée des tâches accomplies par les techniciennes en éducation spécialisée avec bien sûr, des images pour appuyer cette description;
- une évaluation obtenue de la synthèse des entrevues réalisées auprès des différents groupes cités précédemment;
- l'auto-évaluation des deux techniciennes en éducation spécialisée de leurs deux années d'expérimentation.

b) Méthode d'analyse

Les analyses utilisées pour évaluer l'attitude des enseignants vis-à-vis l'intégration des étudiants en difficulté porteront sur la moyenne globale obtenue à l'échelle. Cette moyenne sera analysée en considérant différentes variables notamment:

- le secteur d'enseignement (P.S.C., P.S.A., P.S.L., commerce);
- le nombre d'années d'expérience dans l'enseignement;
- le nombre d'années de scolarité;
- le sexe;
- l'âge.

Le travail de traitement des données sera évidemment effectué sur l'ordinateur.

c) Présentation des résultats

i) Synthèse des entrevues

Les entrevues réalisées dans le cadre de ce projet ont été analysées et synthétisées à l'intérieur d'une bande magnétoscopique. Une copie de cette production accompagne le présent rapport. La Commission scolaire St-Jérôme conserve, à la Médiathèque, une autre copie et les personnes intéressées à visionner ce document pourront facilement le faire en contactant les responsables de la Médiathèque au numéro 436-6721.

ii) Résultats obtenus à l'échelle d'attitudes

Le tableau 1 renferme les moyennes obtenues à partir des réponses des quarante-huit (48) enseignants qui ont rempli l'échelle. Ce nombre représente un peu moins de la moitié du personnel enseignant de l'école. L'interprétation des résultats sera limitée à ce groupe et ne pourra, par le fait même, être vue comme l'image de l'ensemble des enseignants de l'école. Etant donné que l'anonymat s'avérait nécessaire pour ce type de recherche, nous n'avons pu solliciter les non-répondants que par des rappels généraux qui n'ont pas obtenu le succès espéré.

Voici les moyennes générales présentées au niveau des variables suivantes:

- le secteur d'enseignement;
- l'expérience dans l'enseignement;
- le nombre d'années de scolarité;
- le sexe;
- l'âge.

TABLEAU I

MOYENNES OBTENUES EN FONCTION DES VARIABLES:
Secteur, Expérience, Scolarité, Sexe, Age.

VARIABLES	MOYENNE /5	ECART-TYPE	NOMBRE
T O T A L	4,04	0,65	48
SECTEUR			
P.S.C.	3,74	0,83	9
P.S.A.	4,33	0,31	23
P.S.L.	3,70	0,76	28
Commerce	4,23	0,50	16
EXPERIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT			
Moins de 5 ans	3,96	0,51	14
6 à 10 ans	3,96	0,86	9
11 à 15 ans	4,42	0,45	11
16 à 20 ans	3,98	0,86	5
21 ans ou plus	3,84	0,65	9
SCOLARITE			
15 ans	4,06	0,70	14
16 ans	4,09	0,49	15
17 ans	4,30	0,41	9
18 ans	3,60	0,82	5
19 ans ou plus	3,72	1,09	4
Non-classé	4,31	0,00	1
SEXE			
Masculin	3,96	0,69	34
Féminin	4,25	0,49	14
AGE			
26 à 30 ans	3,96	0,49	7
31 à 40 ans	4,15	0,64	24
41 ans ou plus	3,92	0,72	17

1) La moyenne générale est de 4,04. L'échelle utilisée allait de 1 à 5. Il s'agissait, pour les répondants, de se prononcer sur des énoncés présentant différents aspects de l'intégration scolaire des étudiants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

- Ceux qui répondaient 1 indiquaient qu'ils n'étaient PAS D'ACCORD DU TOUT avec l'énoncé;
- ceux qui répondaient 2 indiquaient qu'ils n'étaient PAS D'ACCORD avec l'énoncé;
- ceux qui répondaient 3 indiquaient qu'ils étaient PLUS OU MOINS D'ACCORD avec l'énoncé;
- ceux qui répondaient 4 indiquaient qu'ils étaient D'ACCORD avec l'énoncé;
- ceux qui répondaient 5 indiquaient qu'ils étaient TOUT A FAIT D'ACCORD avec l'énoncé.

Au traitement des données, par ordinateur, les énoncés à caractère négatif furent transformés dans le sens positif et, si on fait une interprétation globale de la moyenne 4,04 calculée sur les quinze (15) énoncés, on peut dire que l'ensemble des répondants étaient en ACCORD avec les différents aspects touchant l'intégration des étudiants en difficulté.

2) Analyse sur la variable secteur

La moyenne la plus élevée est observée au niveau du secteur professionnel secondaire adaptation (P.S.A.). Sans vouloir qualifier cette situation de normale puisqu'idéalement on pourrait espérer observer une attitude positive chez tous les groupes, les responsables de ce projet ne sont pas surpris par ce résultat. Les enseignants de ce secteur travaillent activement auprès de cette clientèle d'étudiants dans un climat ressemblant le plus près possible à celui des secteurs dits réguliers. La moyenne obtenue résume assez fidèlement cette attitude.

En second lieu, ce sont les enseignants du secteur commerce qui présentent une moyenne aussi élevée que celle du secteur P.S.A. Selon le directeur de la polyvalente, cette donnée correspond assez bien au changement d'attitudes qu'on a pu observer cette année dans l'école. Il semble que le résultat soit attribuable à l'émergence de certains leaders (enseignants dans ce secteur) qui ont travaillé étroitement avec les techniciennes en éducation spécialisée. On a même observé que, pour la réalisation de certains projets, les enseignants de ce secteur ont utilisé le modèle d'intervention mis en place par les deux techniciennes en éducation spécialisée au cours des deux années. Il faut aussi rattacher ce résultat à l'impact produit par le groupe de complices [1] dont plusieurs membres faisaient partie de ce secteur.

La moyenne obtenue au secteur professionnel secondaire court (P.S.C.) est plus surprenante. On s'attendait à une moyenne se rapprochant de celle du P.S.A. Il semble que le nombre peu élevé de répondants est explicable en raison de l'impact des mises en disponibilité qui ont été particulièrement élevées dans ce secteur.

3) Analyse selon les années d'expérience dans l'enseignement

C'est la classe des 16 à 20 ans qui présente la moyenne de loin la plus élevée.

4) Analyse selon les années de scolarité

La classe des 17 ans de scolarité présente la moyenne la plus élevée. On observe aussi que ce sont les enseignants les plus scolarisés qui présentent les moyennes les plus faibles.

---

(1) Les complices sont des étudiants des différents secteurs qui travaillent avec les techniciennes en éducation spécialisée à l'intégration des étudiants en difficulté. Le document audio-visuel en fait largement état.

5) Analyse selon le sexe

Les enseignantes présentent une attitude plus favorable à l'intégration des étudiants en difficulté.

6) Analyse selon l'âge

Le groupe d'enseignants dont l'âge varie entre 31 et 40 ans a la moyenne la plus élevée. Il semble qu'on puisse établir un rapprochement entre cette variable et la variable "expérience dans l'enseignement". Il est en effet plausible de croire que c'est dans ce groupe d'âge que se concentrent les enseignants ayant de 11 à 15 années d'expérience. Cette affirmation n'a toutefois pas été vérifiée statistiquement.

iii) Résultats obtenus au niveau de la partie sur le système en cascade de COPEX

Dans la deuxième partie de l'instrument, on demandait aux répondants de choisir parmi les huit (8) niveaux du système en cascade de COPEX celui qui permettrait le mieux d'aider l'étudiant en difficulté. Le tableau II présente les pourcentages obtenus à chacun des huit (8) niveaux.

TABLEAU II

NIVEAUX DU SYSTEME	FREQUENCE EN %	
	Observé	Cumulatif
1	0,03	0,03
2	0,19	0,22
3	0,25	0,47
4	0,17	0,64
5	0,33	0,97
6	0,03	1,00
7	0,00	1,00
8	0,00	1,00

Pour interpréter les données de ce tableau, il faudrait peut-être se baser sur les pourcentages cumulés vis-à-vis du quatrième niveau du système. Ce niveau est le dernier niveau où l'enfant en difficulté est encore intégré à une classe régulière. C'est évidemment uniquement pour des besoins d'interprétation que nous avons décidé de se servir des données à ce niveau comme critère.

Ainsi, on observe que 64% des répondants estiment que c'est dans une classe "régulière" que l'étudiant en difficulté pourrait bénéficier de la meilleure aide. Par contre, le niveau 5 qui correspond à une classe spéciale dans l'école a recueilli le plus fort pourcentage de répondants, soit 33%.

Nous avons tenté d'établir des comparaisons entre les résultats des enseignants (année 1980-1981) et ceux des étudiants obtenus au cours de l'année 1979-1980. Rappelons que les étudiants avaient été invités à compléter le questionnaire à deux reprises, soit avant la mise en place d'un programme de sensibilisation préparé et présenté par les techniciennes en éducation spécialisée de même qu'après l'application de ce programme. Le tableau III résume les résultats alors obtenus.

TABLEAU III

NIVEAUX DU SYSTEME	% DE REPONDANTS (Post-test) Observé	Cumulatif	% DE REPONDANTS (Pré-test) Observé	Cumulatif
1	7,9	7,9	11,1	11,1
2	19,0	26,9	23,7	34,8
3	16,5	43,4	15,2	50,0
4	12,7	56,1	14,9	64,9
5	22,2	78,3	21,8	86,7
6	13,9	92,2	9,2	95,9
7	1,3	93,5	1,9	97,8
8	2,5	96,0	1,6	99,4
REJETS	4,0	100,0	0,6	100,0

Au pré-test, on observe que 64,9% des étudiants avaient retenu les quatre premiers niveaux comme étant les meilleures façons de venir en aide aux étudiants en difficulté. Ce pourcentage est le même que chez les enseignants. C'est toutefois le niveau 2 (classe régulière avec support à l'enseignant) qui a été choisi le plus souvent, suivi par la suite du niveau 5 (classe spéciale dans l'école régulière). Les enseignants avaient, rappelons-le, une plus forte concentration autour du niveau 5.

Au post-test, les étudiants présentaient, tout comme les enseignants, un plus haut pourcentage au niveau 5 mais, par contre, le pourcentage cumulé aux quatre premiers niveaux (où l'étudiant est en classe régulière) était à 56% comparativement à 65% au pré-test.

5. IMPACT SOCIAL

5.1 Mesures prises pour informer

Au début de l'année scolaire, il y a eu une assemblée générale du personnel de l'école à l'intérieur de laquelle on a fait la présentation du projet et des personnes impliquées dans ce projet.

De plus, il y a eu des rencontres avec les enseignants plus directement impliqués dans le projet.

A la fin de chaque bloc (45 jours), les techniciennes en éducation spécialisée et les enseignants concernés évaluaient le travail effectué.

A chaque réunion du comité d'école, le sujet était placé à l'ordre du jour.

A l'aide de la bande magnétoscopique réalisée en 1979-1980, des sessions d'information ont été tenues auprès de tous les enseignants de l'école, auprès des parents et auprès des commissaires lors d'une réunion publique. Des conférences de presse réunissant les journalistes des différents média de la région ont aussi eu lieu en juin et en novembre 1980.

5.2 Attitudes

La nature même des instruments utilisés (entrevues et échelle d'attitudes) décrira en détail les attitudes du milieu face au projet.

6. RECOMMANDATION

7. BIBLIOGRAPHIE

8. SOMMAIRE DU PROJET

cf. feuille-synthèse

9. BUDGET

9.1 Coût autorisé par le Ministère

$45 730,00

9.2 Coûts réels avec détail des dépenses

a) Dépenses encourues par la Commission scolaire

$22 227,00

b) Dépenses effectuées en vertu des sommes autorisées par le M.E.Q.

$22 227,00

10. IDENTIFICATION

Nom du responsable du projet

Yves Archambault

Nom du chercheur engagé par la Commission scolaire et rédacteur de ce rapport

Louis-Marie Fontaine

Signature du Directeur général

_____ _____

Yvon Robert, Directeur général Date

11. RESOLUTION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

ANNEXE "A"

FONCTIONNEMENT DES ELEVES P.A.G.

1. Description

Ce sont des étudiants actuellement placés sous la tutelle du C.S.S.L.L. Ils sont actuellement non intégrables dans une école régulière, parce que présentant des symptômes trop graves de mésadaptation ou parce que placés temporairement (20 jours) dans un foyer de groupe.

2. Fonctionnement

A) Etudiants des foyers de dépannage

-regroupés en deux groupes : 6 à 13 ans et
14 à 18 ans;

-dans une même bâtisse;

-pour maintenir l'apprentissage scolaire momentané;

-suivent la majorité de leurs cours dans une maison-école et sont quand même intégrés dans notre école régulière, pour leurs cours d'éducation physique et de manipulation (petit atelier de bois).

B) Les ateliers Godefroy-Laviolette

-ces étudiants y sont acceptés et placés par un organisme appelé C.R.E.J.S.;

-l'étudiant suit un programme d'atelier où l'objectif premier est de lui montrer (par vécu) ce qui est le monde du travail;

-son fonctionnement est similaire à une petite industrie de menuiserie (production, heures, salaires, etc.);

-le pourcentage d'heures d'atelier croît avec les mois de travail;

-durant six mois, chacun poursuit des cours académiques: bases en lecture et calcul, mesures, informations professionnelles et vécu social;

-le taux de récupération y est assez élevé, à cause du mode de fonctionnement et de l'encadrement vécu.

BILAN FONCTIONNEL DES ETUDIANTS D'I.S.P.

1. Nouvelle expérience

Suite à l'énoncé de politique du M.E.O. sur les enfants en difficulté, nous nous sommes demandés quelle application locale concrète nous pourrions mettre en oeuvre pour aider l'intégration de ces élèves.

Ce que nous avons trouvé, c'est l'I.S.P. Ce sont des étudiants T.G.A. pour qui l'école de provenance nous souligne un pouvoir réel de récupération. Ils sont donc susceptibles d'intégrer le professionnel secondaire court, après une année.

2. Expérience vécue

Après rencontre avec les gens de l'école primaire, ces étudiants ont été identifiés comme tels à partir:

a) du vécu scolaire global;

b) de l'évaluation du titulaire;

c) de tests standards portant sur les programmes de français et de mathématiques.

En août, nous avons donc mis sur pied deux classes de ce type (programmes de 5e et 6e année de l'élémentaire).

3. Evaluation pédagogique en cours d'année

- en octobre: .permet de voir la justesse de notre classement

  .permet d'y intégrer 4 autres étudiants ayant récupérés

- en décembre: .se rendre compte du progrès réel

  .se rendre compte que 15 autres étudiants sont prêts à intégrer eux aussi l'I.S.P.

- en mars: .tests d'entrée au P.S.C. pour 81-82.

4. Taux de récupération projetée

- actuellement en T.G.A. : 62 étudiants
- " en I.S.P. : 47 "
- projection de passage en P.S.C. 2 : 40/47 soit 85%

BILAN FONCTIONNEL DES ETUDIANTS D.M.

1. Généralités

a) Ce sont des étudiants identifiés comme débiles légers et qui présentent un ou plusieurs autres handicaps (physique, affectif, social).

b) A chaque année, un pédiâtre vient nous présenter l'histoire médicale de nos nouveaux étudiants. Il est aussi possible de ré-évaluer le vécu de certains autres.

c) Ces étudiants sont identifiés comme tels par leur vécu scolaire et des tests psychologiques, la plupart du temps administrés au niveau primaire.

d) Chaque étudiant voit son vécu revisé par l'ensemble des enseignants du secteur à chaque deux ou trois mois.

2. Bilan de chacun

Voir document ci-joint

3. Taux de récupération

Nous prévoyons retourner au P.S.A. sept étudiants, ce qui représente un taux de récupération de 36%.

B I L A N

NOM		Eval. int.	Eval. méd. (à compléter)
31-07-65	.Aphasie de type réceptif et expressif .Problèmes de comportement .Fonctionnement intellectuel frontière entre déficience légère et intelligence lente	02-05-78	28-04-72
17-02-67	.Déficience légère .Problèmes de comportement	25-09-78	
20-04-64	.Surdité oreille droite .Fonctionnement intellectuel frontière entre déficience moyenne et déficience légère	21-10-76	01-11-72
23-05-66	.Retard de développement .Retard de langage et de parole .Retard psychomoteur .Troubles du comportement .Fonctionnement intellectuel au niveau de la déficience moyenne	15-08-80	11-11-74

26-03-65	.Retard de langage .Mésadaptation socio-affective .Débilité légère	07-12-72	
13-05-64	.Troubles du comportement (hyperactivité) .Déficience légère	08-03-74	
23-09-65	.Problèmes organiques: légère paralysie cérébrale avec dysarthrie .Déficience légère	30-05-74	
20-10-64	.Retard mental en relation avec une déficience chromosomique .Paralysie occulaire .Microcéphalie .Fonctionnement intellectuel frontière entre la déficience légère et la déficience moyenne	16-05-78	
16-12-65	.Paralysie cérébrale .Problèmes psychomoteurs reliés à un handicap physique .Retard de langage réceptif et expressif .Fonctionnement intellectuel frontière entre la déficience légère et la déficience moyenne	05-10-77	

11-05-65	.Mutisme d'origine affective .Aphasie de type expressif .Immaturité affective .Déficience légère	17-03-76	
02-08-66	.Hydrocéphalie .Mésadaptation socio-affective .Intelligence moyenne-inférieure	17-01-74	
19-12-65	.Retard psychomoteur .Problèmes de comportement .Déficience légère	13-07-72	
21-04-67	.Problèmes neurologiques .Problèmes affectifs .Déficience légère	28-11-73	
09-05-66	.Problèmes organiques .Retard mental .Déficience légère?	29-09-77	

24-08-64	.Mésadaptation socio-affective .Déficience légère	29-05-75	18-10-77
29-05-66	.Microcéphalie .Retard important en langage .Retard psychomoteur .Déficience légère	28-05-77	
17-06-65	.Microcéphalie .Déficit moteur cérébral .Déficience légère	18-04-78	
11-09-67	.Handicap physique .Problèmes psychomoteurs .Déficience légère	29-09-77	
14-09-67	.Problèmes neurologiques .Retard psychomoteur .Retard du langage .Déficience légère	29-09-77	

10-01-64	.Problème de langage .Mésadaptation socio-affective .Déficience légère	21-02-79	
10-05-63	.Retard mental en relation avec une déficience chromosomique .Problème affectif .Déficience légère	02-06-80	

ANNEXE "B-1"

· Synthèse

AGENT DE READAPTATION

	P.S.A.	P.S.C.	P.S.L.	COMMERCE
Rencontres individuelles(étud.)	6 h/sem.	4 h/sem.	1 h/sem.	2 h/sem.
Rencontres de groupes (étud.)	2 h/sem.			1 h/sem.
Counselling professeurs	3 h/sem.	3 h/sem.		
Discussion de cas	4 h/sem.			
Comité de travail	6 h/sem.			
Administration	3 h/sem.			

Céline Bolduc

ANNEXE "B-2"

Synthèse

ANIMATEUR DE PASTORALE

ature	D.M.	P.S.A.	P.S.C.	P.S.L.	COM.	Heures/sem.
ncontres de groupes	1	50	58	15	12	9.07
ncontres de secteurs			1	1	1	.20
ncontres individuelles						8.40
ounselling professeurs	1	12	8		2	1.53

Jean-Guy Larin

ANNEXE "B-3"

Ecole Polyvalente Louis-Joseph-Dumais

Interventions du conseiller d'orientation

Activités	Secteurs	h/sem.
Rencontre individuelle	PSA	1 h
	PSC	6 h
	PSL	3 h
	Commerce	1 h
Rencontre de groupe	PSA	1 h
	PSC	1 h
	PSL	-
	Commerce	2 h
Counselling auprès des parents et des professeurs	PSA	1 h
	PSC	2 h
	PSL	1 h
	Commerce	1 h

Diane Lemieux - Gérard,
Conseillère d'orientation

DLG/fl
1980-12-16

ANNEXE "B-4"

ECOLE POLYVALENTE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU

SYNTHESE T.E.S.

DE SEPTEMBRE '80 A JUIN '81

FRANCE GAUDET
FRANCINE MEILLEUR

INTERVENTION

A1. ACCUEIL

France	Francine
4h25min./sem.	4h20min./sem.

A2.1 ACTIVITES INDIVIDUELLES

France	Francine
10m./sem.	.12m./sem.

A2.2 ACTIVITES DE GROUPE

France	Francine
9h30min./sem.	6h15min./sem.

A3. SORTIES

France	Francine
1h	1h

A4.1 RENCONTRES INDIVIDUELLES

France	Francine
2h10min./sem.	2h25min./sem.

A4.2 RENCONTRES DE GROUPE

France	Francine
1h50min./sem.	2h20min./sem.

A4.3 RENCONTRES MEMBRES DU PERSONNEL

France	Francine
2h/sem.	2h20min./sem.

A4.4 RENCONTRES DE PARENTS

France	Francine
30min./sem.	21min./sem.

A4.5 RENCONTRES DE STAGIAIRES

France	Francine
1h/sem.	1h30min./sem.

A4.6 RENCONTRES MEMBRES DE L'EXTERIEUR

France	Francine
30min./sem.	45min./sem.

A5. COMITE DE TRAVAIL

France	Francine
3h/sem.	3h45min./sem.

A6. PARTICIPATION AU TRAVAIL DE GROUPE

France	Francine
4h15min./sem.	3h35min./sem.

A7. PRISE EN CHARGE D'UN GROUPE

France	Francine
25min./sem.	35min./sem.

A8. EQUIPE T.E.S.

France	Francine
3h30min./sem.	3h30min./sem.

A9. TRAVAIL PERSONNEL

France	Francine
40min./sem.	30min./sem.

A10. CAS DE CRISE

France	Francine
45min./sem.	40min./sem.

TOTAL A

France	Francine
33h50min./sem	33h08min./sem.

B. PLANIFICATION-EVALUATION

B2. COMITE DE TRAVAIL

France	Francine
22min./sem.	22min./sem.

B3. RAPPORTS

France	Francine
1h10min./sem.	1h30min./sem.

TOTAL B

France	Francine
1h32min./sem.	1h52min./sem.

TOTAL A & B

France	Francine
35h22min./sem.	35h/sem.

1981-06-30

ECOLE POLYVALENTE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU

RAPPORT D'ETAPE T.E.S.

DU 15 DECEMBRE '80 AU 23 JUIN '81

FRANCE GAUDET
FRANCINE MEILLEUR

SYNTHESE T.E.S.

DU 15 DECEMBRE '80 AU 23 JUIN '81

INTERVENTION

A1. ACCUEIL

France	Francine
4h15/sem.	4h15/sem.

A2. ACTIVITES INDIVIDUELLES

France		Francine
D.M.	7min./sem.	7m./sem.

A2.2 ACTIVITES DE GROUPE

France		Francine
D.M.	21.82%	21.80%
COMMERCE	.11%	.35%
	7h 40/sem.	7h50/sem.

A3. SORTIES

France		Francine
D.M.	1h/sem.	45m/sem.

A4.1 RENCONTRES INDIVIDUELLES

France		Francine	
D.M.	1.98%	D.M.	1.90%
P.S.A.	1%	P.S.A.	1.80%
P.S.C.	2.63%	P.S.C.	2.87%
COMMERCE	3.28%	P.S.L.	.05%
	3h5/sem.	COMMERCE	.11%
			3h19/sem.

A4.2 RENCONTRES DE GROUPE

France		Francine
D.M.	.62%	.54%
P.S.A.		.27%
P.S.C.	.27%	.28%
P.S.L.	.43%	.54%
COMMERCE	1.76%	1.55%
	1h/sem.	1h9m/sem.

A4.3 RENCONTRES MEMBRES DU PERSONNEL

France		Francine
D.M.	.81%	.98%
P.S.A.	.39%	.32%
P.S.C.	.11%	.51%
P.S.L.	.27%	.10%
COMMERCE	.33%	.92%
P.N.E.	1%	.90%
DIRECTION	1.33%	1.33%
PERS.SOUTIEN		.08%
SURVEILLANTS	.65%	.22%
T.E.L.	.43%	1.03%
	2h/sem.	2h15/sem.

A4.4 RENCONTRES DE PARENTS

France	Francine
15m/sem.	22m/sem.

A4.5 RENCONTRES DE STAGIAIRES

France	Francine
15m/sem.	1h20/sem.

A4.6 RENCONTRES MEMBRES DE L'EXTERIEUR

France	Francine
5m/sem.	56m/sem.

A5. COMITE DE TRAVAIL

France		Francine
D.M.	3.79%	4.75%
P.S.A.		
ETUDIANTES	2.52%	.11%
RADIO-ETUDIANTE		2.45%
T.E.L.	.14%	.11%
DIRECTION	.35%	.54%
STAGIAIRES	.27%	
SURVEILLANTS	.22%	
EXTERIEUR	.43%	.44%
	2h50/sem.	2h46/sem.

A6. PARTICIPATION AU TRAVAIL DE GROUPE

France		Francine
D.M.	9.24%	8.43%
P.S.A.	.43%	.16%
P.S.C.	.22%	.03%
	3h25m/sem.	3h/sem.

A7. PRISE EN CHARGE D'UN GROUPE

France	Francine
30m./sem.	38m./sem.

A8. EQUIPE T.E.S.

France	Francine
3h/sem.	3h/sem.

A9. TRAVAIL PERSONNEL

France	Francine
45m/sem.	47m/sem.

A10. CAS DE CRISE

France	Francine
40m./sem.	39m./sem.

TOTAL A

France	Francine
32h52m./sem.	33h05m./sem.

B. PLANIFICATION - EVALUATION

B2. COMITE DE TRAVAIL

France		Francine
EVALUATION DE STAGE	.73%	.43%
P.M.E.	1.22%	1.11%
D.M.		.35%
	40m/sem.	40m/sem.

B3. RAPPORTS

France	Francine
1h45m./sem.	1h15m./sem.

TOTAL B

France = 2h8m./sem. Francine = 1h55m./sem.

TOTAL A & B

France = 35h20m./sem. Francine = 35h05m./sem.

ECOLE POLYVALENTE LOUIS-JOSEPH-DUVAIS

RAPPORT FINAL

SEPTEMBRE 1980 A JUIN 1981

ENCADREMENT

		Francine	France
A1.	Accueil	4h10m./sem	4h25m./sem.
A2.1	Activités individuelles	.12	10 min.
A2.2	Activités de groupe	6h15min.	9h30min.
A3.	Sorties	1h.	1h.
A4.4	Rencontres de parents	21min.	30min.
A6.	Participation tr.de groupe	3h35min.	4h15min.
A7.	Prise en charge d'un groupe	35 min.	25 min.
	Total:	15h/sem.	20h15/sem.

INTEGRATION

		Francine	France
A4.1	Rencontre individuelle	2h25min.	2h10min.
A4.3	" membre du personnel	2h20min.	2h
		4h45min.	4h10min.

CAS DE CRISE

		Francine	France
A10.	Cas de crise	40 min.	45 min.
A7.	Prise en charge d'un groupe	35 min.	25 min.
		1h15min.	1h10min.

SENSIBILISATION

		Francine	France
A4.2	Rencontres de groupes	2h20min.	1h50min.

PLANIFICATION D'ACTIVITES

		Francine	France
A5.	Comité	3h15min.	3h
A4.5	Rencontres de stagiaires	1h30min.	1h
A4.6	Renonctre extérieure	45 min.	30min.
A8.	Equipe T.E.S.	3h30min.	3h30min.
A9.	Travail personnel	30min.	40min.
		10h/sem.	8h40min./sem.

INTEGRATION DES NOUVEAUX

		Francine	France
A4.1	Rencontres individuelles	2h25min.	2h10min.
A4.2	Rencontres membres du pers.	2h20min.	1h50min.
		4h45min.	4h.

ANNEXE "B-5"

Synthèse

TRAVAILLEUR SOCIAL

Approche psycho-sociale

Rencontres indivisuelles:	P.S.C.	1 h/sem.
	P.S.A.	1 h/sem.
Consultation - Discussion de cas :	P.S.C.	½ h/sem.
	P.S.A.	½ h/sem.
Rencontres diverses:		2 h/sem.

Approche de groupe

1° Projet: Eveil social et sexuel (groupe 300 au P.S.C.)

- .préparation du projet: 2 h/sem.
- .exécution: 3 h/sem.

2° Projet de groupe au P.S.A. 200

- .préparation du projet: 1½ h/sem.
- .exécution: 4 h/sem.

Animation - Consultation auprès des professeurs

1° Journées pédagogiques sur les toxicomanies

- .préparation du projet: 1 h/sem.
- .application et suivi : 1 h/sem.

2° Rencontre de deux professeurs du P.S.C. au niveau de la préparation d'un projet du groupe sur "l'affirmation de soi":

3/4 h/sem.

Lorraine Vachon
Service social scolaire

ANNEXE "C"

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JEROME
Services éducatifs

LES PERIMETRES SCOLAIRES DEFAVORISES A LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JEROME

1979-12-12

Claude Turcotte
Louis-Marie Fontaine
Pierre De Carie

I INTRODUCTION

Depuis la réforme de l'Éducation, les Services éducatifs sont devenus accessibles à tous les jeunes sur l'ensemble du territoire québécois. Cependant, on constate que, même si l'égalité d'accès est assurée, il persiste d'importantes inégalités chez les groupes défavorisés au plan socio-économique.

Au plan provincial, une politique d'interventions éducatives en milieux défavorisés est actuellement en préparation. Depuis plusieurs années, la Commission scolaire St-Jérôme a entrepris des interventions auprès de cette clientèle défavorisée: se sont les maternelles 4 ans à St-Lucien et les maternelles-maisons en périphérie.

Dans l'Ecole québécoise, le chapitre six (6) est consacré à ce sujet et propose une série de mesures susceptibles d'aider ces milieux:

- intervention auprès des enfants d'âge préscolaire
- perfectionnement du personnel des écoles primaires
- participation des parents
- prévention de l'absentéisme et de l'abandon scolaire

C'est depuis 1977 que ce sujet a pris une tournure plus formelle avec la parution de l'étude "Les secteurs défavorisés du Québec", Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, Direction des politiques et plans. L'objectif de cette opération consistait à déterminer les secteurs défavorisés dans la province en localisant des aires géographiques où sont concentrées des familles défavorisées sur l'ensemble du territoire québécois afin de leur offrir, en priorité, ces mesures spéciales d'interventions au niveau scolaire.

Dans cette étude, une partie du territoire de la Commission scolaire St-Jérôme se situe à la limite inférieure des zones dites défavorisées. Toutefois, le découpage de ces secteurs, donné dans cette étude, ne correspond en rien à la configuration des

périmètres scolaires actuels. Nous avons donc cru opportun de reprendre cette étude en découpant le territoire de la Commission scolaire St-Jérôme en utilisant les périmètres scolaires tels qu'ils sont définis actuellement. L'information que nous pouvons tirer servira à mieux connaître la composition de notre population et, du même coup, circonscrire les zones plus défavorisées pour qui certains programmes du M.E.Q. sont disponibles.

Profitant du dernier recensement scolaire à l'automne, nous avons distribué un questionnaire à toute la population du territoire de la Commission scolaire, plus de treize milles (13 000) copies nous sont revenues.

La méthodologie utilisée s'inspire très largement de l'Etude "Les secteurs défavorisés du Québec".

II - METHODOLOGIE

La détermination des concentrations de familles défavorisées est fondée sur la notion d'inégalité. Cette notion est à la base de l'aspect comparatif de la méthodologie employée. On peut être pauvre en soi mais on est pauvre aussi par rapport à d'autres qui sont plus riches.

La différenciation des milieux défavorisés se fonde sur un certain nombre de facteurs qui sont nettement caractéristiques de tels milieux au plan socio-économique ou au plan socio-culturel. Chacun de ces facteurs doit constituer une caractéristique propre d'un milieu défavorisé, c'est-à-dire en être un véritable "indicateur". C'est à partir d'un regroupement de ces "indicateurs" qu'il sera possible de déterminer les périmètres scolaires défavorisés.

Pour la détermination des indicateurs de défavorisation, trois (3) aspects furent considérés:

1. l'aspect économique
2. l'aspect culturel
3. la qualité de l'habitation.

Les dix (10) indicateurs retenus s'identifient de la façon suivante:

Famille	Famille pauvre (mono ou bi-parentale) dont le revenu familial n'excède pas $9 200,00 et ayant au moins un enfant d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire.
Perfam	Père de famille (mono ou bi-parentale) dont le revenu n'excède pas $9 200,00 et ayant au moins un enfant d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire.
Merfam	Mère de famille (mono ou bi-parentale) sous-scolarisée dont la scolarité correspond au cours primaire et ayant au moins un enfant d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire.
Perpro	Père de famille (mono ou bi-parentale) ayant un métier et ayant au moins un enfant d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire.

Percon	Père de famille (mono ou bi-parentale) étant chômeur depuis plus de six (6) mois ou assisté social et ayant au moins un enfant d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire.
Couppse	Couples mariés pauvres et sans enfant.
Famm	Famille monoparentale ayant au moins un enfant d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire.
Famlog	Famille mono ou bi-parentale ayant au moins un enfant d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire, habitant un logement dont le nombre de pièces est inférieur au nombre de personnes qui l'habitent.
Famsep	Famille mono ou bi-parentale dont le nombre d'enfants d'âge scolaire n'excédant pas le secondaire est égal ou supérieur à cinq (5).
Chom	Chômeur(se) depuis plus de 6 mois et/ou le (la) conjoint(e) est aussi chômeur(se) depuis plus de 6 mois.

III LES RESULTATS OBTENUS

A. INDICE GLOBAL

Description des périmètres scolaires classés selon l'ordre décroissant de défavorisation. Pour obtenir ce résultat, nous avons retenu la formule qui fut utilisée dans l'Etude "Les secteurs défavorisés du Québec".

ECOLE	INDICE GLOBAL
Jean-Moreau	2,4211
Ste-Anne	1,4389
Les Hauteurs	1,2872
St-Colomban	1,2863
St-Janvier	1,1974
Sacré-Coeur	1,0004
Notre-Dame	0,9741
Ste-Paule	0,9734
Bellefeuille	0,9587
Ste-Marcelle	0,9389
St-Joseph	0,9347
Prévost	0,7965
Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus	0,6967
Val des Monts	0,6821
De Ladurantaye	0,5634
Dubois	0,5556
St-Jean Baptiste	0,5440

B. RESULTATS EN % (pourcentage)

Le tableau suivant visualise les pourcentages obtenus par chaque école en fonction des dix (10) indicateurs retenus.

ECOLES	familles pauvres FAMILLE	pères pauvres PERPAM	mères non-scolarisées MERPAM	pères avec métiers PERPRO	pères chômeurs ann. chom. PERCON	couples pauvres COUPPSE	familles monoparentales FAMM	logements surpeuplés FAMLOG	familles +5 enfants FAMSEP	chômeurs +6 mois CHOM
DE LAURANTAYE	3,8	1,8	3,9	3,1	5,6	2,8	5,3	1,9	0,9	4,0
DUBOIS	6,0	4,0	5,5	7,2	2,8	13,1	9,4	3,0	2,8	8,9
NOTRE-DAME	9,0	6,9	5,2	5,9	9,7	7,6	7,9	8,9	11,0	7,9
PREVOST	4,2	2,9	3,6	4,7	4,2	2,9	4,8	4,3	3,7	5,0
ST-JEAN BAPTISTE	3,0	2,2	6,4	5,9	1,4	4,5	7,1	4,6	2,8	6,9
ST-JOSEPH	9,0	4,7	5,2	6,9	6,9	15,2	6,4	2,7	0,9	13,9
STE-MARCELLE	4,6	9,9	6,1	10,6	11,1	5,1	7,4	4,1	7,3	12,9
STE-PAULE	7,8	6,2	5,4	7,2	6,9	8,1	6,3	2,7	4,6	16,8
BELLEFEUILLE	6,6	5,8	7,0	5,0	4,2	8,2	5,4	5,1	5,5	2,0
STE-THERESE-DE L'ENFANT JESUS	8,1	5,1	11,3	6,5	1,4	4,9	8,9	8,4	5,5	3,0
ST-JANVIER	11,7	6,2	12,3	4,4	6,9	10,6	7,6	14,1	14,7	3,0
JEAN-MORFAU	9,3	15,3	10,0	10,6	20,8	0,9	4,6	13,0	17,4	1,8
SACRE-COEUR	4,8	10,2	6,1	5,3	5,6	3,8	6,1	7,3	9,2	4,0
VAL-DES-MONTS	3,1	4,7	3,7	1,2	1,4	5,9	5,2	6,2	1,8	5,9
LES HAUTEURS	1,8	6,6	2,9	10,3	4,2	0,4	3,2	5,1	1,8	3,0
ST-COLOMBAN	2,1	1,8	1,2	0,9	2,8	1,6	1,1	1,9	0	1,0
STE-ANNE	5,2	5,5	3,9	4,4	4,2	4,4	3,5	6,8	10,1	2,0

IV CONCLUSION

En raison des échéances et des moyens très restreints pour la présentation de ce rapport, nous avons du limiter l'exploitation de cette enquête. Devant les réactions que celle-ci suscitera dans le milieu, il nous sera toujours possible de pousser plus à fond l'analyse des données recueillies. Mais, pour une réalisation de cet ordre de grandeur, il faudrait se donner le temps et les ressources nécessaires.

ANNEXE "D"

1980 - 1981

ENSEIGNEMENT ADAPTATION SCOLAIRE

1er CYCLE

30 PERIODES					
	GROUPE 100		GROUPES 200		
MATIERES	PERIODES	CODES	PERIODES	CODES	PERIODES
Religion	2	483100	2	483200	2
Ed. Phys.	4	193100	4	193200	4
Anglais	1	577100	1	577200	2
Français	5	581110 581120 581130	5	581210 581220 581230	5
Mathématiques	6	280110 280120 280130	5	280210 280220 280230	5
Géographie	1	472100			
Sciences	1	173100	1	173200	1
Arts	2	571100	2	571200	1
ATELIERS (FILLES) Alimentation	2	494100	3	494200	3
Artisanat	1	572100	1	572200	1
Couture	2	493100	3	493200	3
Horticulture	2	100100	2	100200	2
ATELIERS (GARCONS) Bois	3	279100	3	279200	3
Electricité	2	231100	3	231200	3
Soudure	2	251100	3	251200	3
Relaxation	1	------	faible 1 & moyen		1 fort

NORMES D'ADMISSION
1. Avoir 13 ans 2. Avoir au moins deux ans de retard pédagogique 3. Etre recommandé par l'école de provenance 4. Etre accepté par le comité d'admission 5. Avoir l'acceptation écrite des parents

ANNEXE "E"

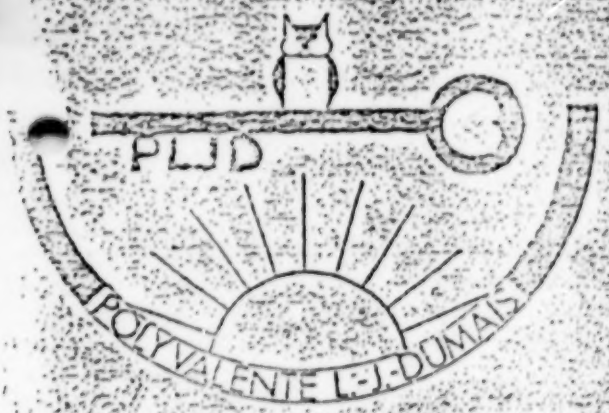

Dis-nous ce que tu en penses...

1979-1980

PRESENTATION

Afin d'améliorer la qualité des relations entre les étudiants de la Polyvalente Louis-Joseph-Dumais, plus particulièrement avec les étudiants qui éprouvent des difficultés, nous prévoyons organiser cette année un ensemble d'activités.

Le personnel de l'école veut mesurer l'effet que produiront ces activités. C'est pourquoi nous avons préparé un questionnaire qui nous permet de décrire l'état actuel des relations entre vous et les étudiants en difficulté. Tous les étudiants de l'école seront appelés, au début et à la fin de l'année, à répondre à ce questionnaire. Nous pourrons donc vérifier si les relations se sont améliorées et, par le fait même, si nos activités ont été efficaces.

Comme nous devons comparer vos réponses du début de l'année avec celles de la fin de l'année, nous vous donnons un numéro de recherche. Votre professeur vous expliquera les mesures que nous prenons pour nous assurer que vous vous souveniez de votre numéro de recherche et que votre nom ne nous soit pas connu.

Nous vous remercions de votre collaboration. En répondant à ce questionnaire, vous nous aidez à rendre la Polyvalente L.-J.-Dumais plus intéressante

Merci

Yves Archambault,
Principal

Louis-Marie Fontaine,
Docimologue-consultant

DIRECTIVES:

- Ce questionnaire vous propose seize (16) phrases. Vous devez nous dire si vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacune de ces phrases.

- Lisez-les bien attentivement et ENCERCLEZ sur la feuille-réponse le chiffre qui correspond à votre opinion.

- Voici ce que signifie chacun des cinq (5) chiffres:

1	2	3	4	5
PAS D'ACCORD DU TOUT	PAS D'ACCORD	PLUS OU MOINS D'ACCORD	D'ACCORD	TOUT A FAIT D'ACCORD

- Inscrivez dès maintenant sur la feuille-réponse le NUMERO DE RECHERCHE que vous venez de recevoir.

1- Malgré les difficultés qu'éprouvent certains étudiants, l'école doit être ouverte à toutes les catégories d'étudiants.

2- L'étudiant qui éprouve des difficultés à apprendre ou à se conduire normalement a droit, comme tous les autres, à une éducation de qualité et doit bénéficier de tous les services offerts par l'école.

3- L'étudiant en difficulté de comportement ou d'apprentissage peut fréquenter l'école, mais il serait préférable de l'isoler dans des locaux spécialement aménagés pour ce type d'étudiants.

4- Placer un étudiant en difficulté dans une école spéciale ou encore dans une classe spéciale ne devrait se faire qu'après avoir essayé tous les autres moyens.

5- Les étudiants en difficulté doivent fréquenter la même école que les autres étudiants, puisque c'est la seule façon de les préparer à vivre en société.

6- A l'école, on devrait refuser les étudiants en difficulté, puisque c'est très désagréable d'avoir à côtoyer tous les jours ce type d'étudiants.

7- On devrait placer les étudiants en difficulté dans des institutions spécialisées puisqu'ils troublent le climat de l'école.

8- Les Etudiants en difficulté devraient profiter d'une aide spéciale, sans avoir à quitter le groupe régulier.

9- L'Etudiant en difficulté a le droit de recevoir de l'Ecole une éducation de qualité qui répond à ses besoins et donnée de la façon la plus normale possible.

10- La présence des Etudiants en difficulté dans l'école nuit au développement des autres Etudiants.

11- On devrait refuser les Etudiants en difficulté dans l'Ecole.

12- L'Etudiant en difficulté a les mêmes droits que les autres Etudiants, l'Ecole doit donc lui être ouverte.

13- Etant donné les besoins bien particuliers des Etudiants en difficulté, on devrait les placer dans des institutions spécialisées plutôt que dans les Ecoles.

14- On devrait avoir la possibilité de refuser de fréquenter une Ecole où il y a des Etudiants en difficulté.

15- On devrait placer les Etudiants en difficulté dans des institutions spécialisées puisqu'ils nuisent à la réputation de l'Ecole.

16- L'Ecole n'est pas faite pour recevoir les Etudiants en difficulté.

La meilleure façon selon toi serait...

DIRECTIVES:

On vous présente, ci-après, huit (8) façons d'aider un étudiant qui a des difficultés à apprendre et à bien se conduire à l'école.

Lisez, tout d'abord, attentivement ce que signifie chacune de ces huit (8) façons, car chacune d'elles a quelque chose de différent.

Inscrivez sur la feuille-réponse le chiffre qui correspond à la meilleure façon, selon vous, d'aider cet étudiant.

1- L'étudiant en difficulté d'apprentissage et de comportement devrait être placé dans une classe régulière, mais on devrait prévoir une ou plusieurs personnes pour aider le professeur et l'étudiant.

2- L'étudiant en difficulté d'apprentissage et de comportement devrait recevoir son éducation à la maison.

3- L'étudiant en difficulté d'apprentissage et de comportement devrait suivre ses cours dans une classe régulière.

4- L'étudiant en difficulté d'apprentissage et de comportement devrait être placé dans une école spéciale.

5- L'étudiant en difficulté d'apprentissage et de comportement devrait recevoir ses cours à l'intérieur d'un centre d'accueil ou d'un centre hospitalier.

6- L'étudiant en difficulté d'apprentissage et de comportement devrait être placé dans une classe régulière, mais on devrait fournir de l'aide à l'enseignant pour qu'il puisse répondre aux besoins de cet étudiant.

7- L'étudiant en difficulté d'apprentissage et de comportement devrait être placé dans une classe spéciale de l'école.

8- L'étudiant en difficulté d'apprentissage et de comportement devrait être placé dans une classe régulière et, à l'occasion, participer au travail d'une classe spéciale.

FEUILLE-REPONSE

1	2	3	4	5
PAS D'ACCORD DU TOUT	PAS D'ACCORD	PLUS OU MOINS D'ACCORD	D'ACCORD	TOUT A FAIT D'ACCORD

1-	1	2	3	4	5
2-	1	2	3	4	5
3-	1	2	3	4	5
4-	1	2	3	4	5
5-	1	2	3	4	5
6-	1	2	3	4	5
7-	1	2	3	4	5
8-	1	2	3	4	5
9-	1	2	3	4	5
10-	1	2	3	4	5
11-	1	2	3	4	5
12-	1	2	3	4	5
13-	1	2	3	4	5
14-	1	2	3	4	5
15-	1	2	3	4	5
16-	1	2	3	4	5

****

La meilleure façon selon moi serait: (_____)

MERCI